



## Un million de personnes sous le seuil de pauvreté en Nord-Pas-de-Calais Picardie

En 2012, les habitants de la nouvelle région Nord-Pas-de-Calais Picardie ont le niveau de vie le plus faible en France métropolitaine. La moitié d'entre eux vit avec moins de 18 100 € par an. La moitié des ressources des plus démunis provient du système redistributif. Pour les plus favorisés, un quart de leurs ressources est issu des revenus de leur patrimoine. Plus d'un million de personnes, soit 18,1% de la population régionale, vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté déjà marquée dans les grands pôles urbains, l'est davantage dans leur centre. Les espaces périurbains accueillent une population plus aisée.

Mathieu Lecomte, Insee

La loi du 16 janvier 2015 conduit à réduire le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. À cette date, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie fusionneront pour ne former qu'une seule région. Avec ses 5 858 600 habitants, cette région devient la troisième la plus peuplée derrière l'Île-de-France et la région Auvergne - Rhône-Alpes.

### Le plus faible niveau de vie médian des nouvelles régions

En 2012, la moitié des habitants de la région Nord-Pas-de-Calais - Picardie vit avec moins de 18 100 € par an, soit environ 1 700 € de moins que le niveau de vie de France Métropolitaine. Cela constitue le plus faible niveau de vie médian (*figure 1*) derrière la Corse (18 300 €) et la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (18 900 €).

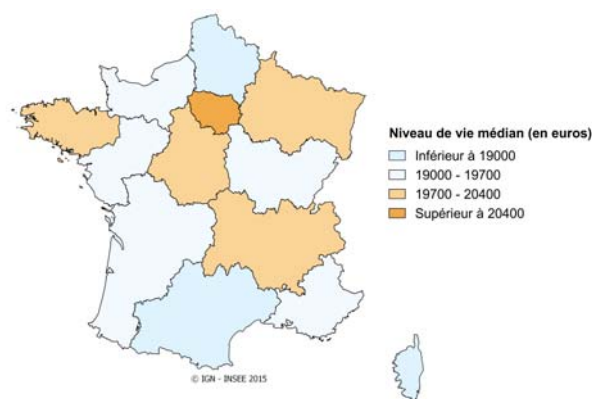
Les écarts de niveau de vie entre les personnes les plus riches et les plus pauvres sont moins importants au sein de la nouvelle région qu'au niveau national. Les 10 % de la population ayant le niveau de vie le plus élevé gagnent 3,3 fois plus que les 10 % de la population les plus démunis, contre 3,5 fois pour le niveau national. Cet écart s'explique par le niveau plus élevé des hauts revenus en France Métropolitaine.

### La majeure partie des revenus disponibles des plus démunis provient des prestations sociales

La composition du revenu disponible d'un individu change profondément selon son niveau. Au sein de la nouvelle région, pour les 10 % des ménages aux revenus les plus

### 1 La région Nord-Pas-de-Calais Picardie est la région où le niveau de vie médian est le plus faible

Niveaux de vie médian en 2012

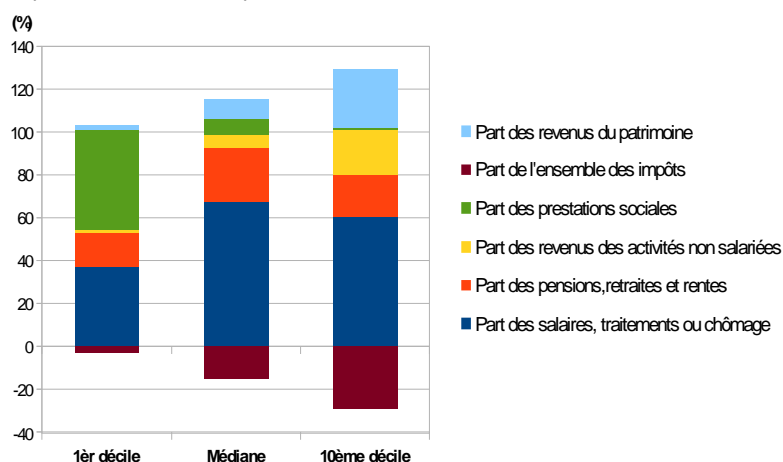


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 (FiLoSoFi)

faibles, 46 % du revenu disponible provient des prestations sociales (*figure 2*). Le système redistributif joue donc un rôle essentiel pour ces ménages. Pour les ménages au revenu disponible proche de la médiane, deux tiers de leurs ressources proviennent des salaires, traitements ou chômage. Les prestations sociales n'en représentent plus que 7 %. Enfin, pour les ménages au revenu disponible le plus élevé, le patrimoine a une forte influence (27 % du revenu), qui diminue mécaniquement quelque peu la part des salaires (60 % du revenu disponible).

## 2 Près de la moitié du revenu disponible des ménages les plus modestes provient des prestations sociales

Répartition du revenu disponible



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 (FiLoSoFi)

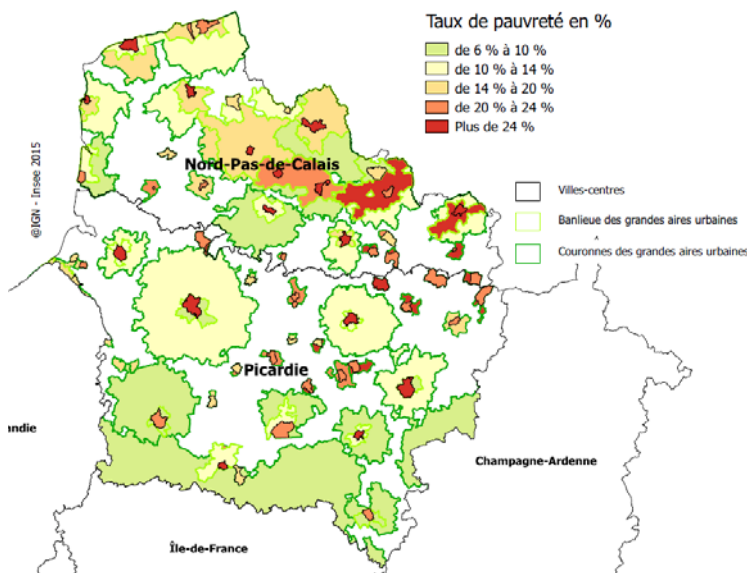
## Une pauvreté marquée au cœur des pôles urbains

En 2012, 1 062 000 personnes de la nouvelle région vivent sous le seuil de pauvreté, soit 18,1 % de la population. Cette proportion est de quatre points supérieure à celle mesurée en France métropolitaine. Cette situation vis-à-vis de la pauvreté positionne la région à l'avant-dernier rang derrière la Corse (20,4 %).

La pauvreté est très marquée dans les grands pôles urbains, où vivent près de trois habitants sur cinq de la région. Elle touche particulièrement les cœurs de ces grands pôles, où près d'un ménage sur quatre est pauvre. Cette pauvreté au sein des villes-centres touche plus de trois individus sur dix à Maubeuge, Creil et Boulogne-sur-Mer (figure 3). Elle diminue ensuite à mesure que l'on s'éloigne du cœur du pôle urbain : en périphérie, une personne sur dix est

## 3 Des situations de pauvreté marquée en périphérie des villes-centres

Taux de pauvreté pour les grandes aires urbaines en Nord-Pas-de-Calais Picardie



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 (FiLoSoFi)

pauvre. Ce constat se vérifie dans la grande majorité des aires urbaines de la région comme en France métropolitaine. Il existe toutefois, quelques exceptions dans la région. La première concerne les aires urbaines où la pauvreté s'étend dans l'ensemble du pôle urbain. Cela s'applique aux aires urbaines de l'ancien bassin minier, de l'Avesnois, de la Thiérache, de Péronne et de Tergnier. La seconde est celle où la pauvreté est moins importante dans les banlieues des villes-centres que dans le périurbain. C'est notamment le cas dans les aires urbaines de Calais, d'Amiens et de Laon. ■

## Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu à disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (salaires, bénéficiaires, indemnités de chômage), les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minimas sociaux et prestations logements). Au total de ses ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

**Pauvreté monétaire** : un individu (ou ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian en métropole, soit près de 990 euros par mois en 2012 selon la source FILOSOFI.

**Taux de pauvreté** : correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du seuil de pauvreté.

## Sources

Les statistiques présentées ici sont issues de l'exploitation du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) de 2012, issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations. Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec les prestations réellement perçues. Il remplace ainsi les dispositifs Revenus Fiscaux Localisés (RFL) et Revenus Disponibles Localisés (RDL).

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prisons, foyers...). Au niveau national, le dispositif ERFs (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) reste la source de référence pour les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.

## Pour en savoir plus :

- « Une pauvreté très présente dans les villes centres des grands pôles urbains », Insee Première n° 1552, juin 2015.
- « Une pauvreté plus marquée au cœur des pôles urbains », Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais n° 16, juin 2015.
- « L'espace périurbain picard : un territoire aisé où vit près d'un habitant sur deux », Insee Analyses Picardie n° 12, juin 2015.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

Insee Nord-Pas-de-Calais  
130 avenue du Président JF Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Huart

Référent étude qualité :  
Yohan Baillieu

ISSN : 2264-8275

© Insee 2015